

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

Mardi 15 DECEMBRE 2020

Le quinze décembre deux mille vingt, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni à l'Espace Bocapole, sous la présidence de Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 75 – Quorum : 26

Étaient présents (60) : Pierre-Yves MAROLLEAU, Joël BARRAUD, Yves CHOUREAU, Sébastien GRELLIER, Cécile VRIGNAUD, Nicole COTILLON, Pascale FERCHAUD, Jean-Paul GODET, Jean-Jacques GROLLEAU, Emmanuelle MENARD, Philippe AUDUREAU, Jérôme BARON, Bérangère BAZANTAY, Sylvie BAZANTAY, Florence BAZZOLI, Jean-Marc BERNARD, Sophie BESNARD, Jean-Yves BILHEU, Bruno BODIN, Jean-Pierre BODIN, André BOISSONNOT, Serge BOUJU, Johnny BROSSEAU, Isabelle BROUSSEAU, Pierre BUREAU, Bernard CARTIER, Armelle CASSIN, Yannick CHARRIER, Jean-Baptiste FORTIN, Pascal GABILY, Catherine GONNORD, Aurélie GREGOIRE, Claudine GRELLIER, Dany GRELLIER, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Pascal LAGOGUEE, Jean-Louis LOGEAIS, Thierry MAROLLEAU, Vincent MAROT, François MARY, Jean Claude METAIS, Patricia MIMAUULT, Roland MOREAU, Pierre MORIN, Yves MORIN, Maryse NOURISSON-ENOND, Gilles PETRAUD, Karine PIED, Claude POUSIN, Denis PRISSET, Dominique REGNIER, Sylvie RENAUDIN, Anne-Marie REVEAU, Philippe ROBIN, Rodolphe ROUE, Christine SOULARD, Dominique TRICOT, Patricia TURPEAU, Patricia YOU

Pouvoirs (7) : Nathalie BERNARD à Jean-Louis LOGEAIS, Claire COLONIER à Serge BOUJU, Emmanuelle HERBRETEAU à Roland MOREAU, Rachel MERLET à Sébastien GRELLIER, Jean-François MOREAU à Bérangère BAZANTAY, Stéphane NIORT à Armelle CASSIN, Claire PAULIC à Denis PRISSET

Excusés (9) : Nathalie BERNARD, Claire COLONIER, Stéphanie FILLON, Emmanuelle HERBRETEAU, Rachel MERLET, Jean-François MOREAU, Nathalie MOREAU, Stéphane NIORT, Claire PAULIC

Absents (6) : Anne-Marie BARBIER, Jacques BELIARD, Marie-Line BOTTON, Marie GAUVRIT, Etienne HUCAULT, Véronique VILLEMONTAIX

Date de convocation : 09-12-2020

Secrétaire de Séance : Jean-Pierre BODIN

DECHETS

DEPOTS DES DECHETS EN DECHETTERIES : TARIFS A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2021

Vu la délibération n°DEL-CC-2018-249 du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais en date du 6 novembre 2018 adoptant le Règlement de collecte de la Direction de la prévention et de la valorisation des déchets ;

Vu la délibération n°DEL-CC-20193-267 du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais en date du 17 décembre 2019 fixant les tarifs de dépôts des déchets en déchetterie ;

Certaines déchetteries de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais sont accessibles aux entreprises du territoire sous certaines conditions de paiement.

Il est ainsi nécessaire de modifier certains tarifs pour le dépôt des déchets en déchetterie par les professionnels.

Pour le secteur de Bressuire, les professionnels ont accès à une déchetterie professionnelle, située rue Lavoisier à Bressuire.

Pour les déchets d'amiante liée, seuls les particuliers, les services de la Communauté d'Agglomération et les services municipaux des communes adhérentes, peuvent déposer ce type de déchets en déchetterie sous certaines conditions financières.

Il est proposé d'appliquer les tarifs ci-dessous à compter du 1^{er} Janvier 2021 :

PROFESSIONNELS	DECHETS BANALS	Tarifs 2021
	Tout venant – Plâtre	24,00 € net/ m ³
	Déchets verts	6,00 € net/m ³
	Gravats	13,10 € net/m ³
	Bois traités	19,20 € net/m ³
	Polystyrène	6,10 € net/ m ³
	Déchets non triés	96,00 € net/ m ³
	Bois bruts	1,50 € net/m ³
	Menuiseries	4,50 €/unité

PROFESSIONNELS	DECHETS DANGEREUX	Tarifs 2021
	Produits Liquides Divers Non Toxiques	0,53 € net/kg
	Acides, Bases minérales	1,62 € net/kg
	Peinture, Colle, Vernis	0,80 € net/kg
	Produits phytosanitaires	2,20 € net/kg
	Aérosols	2,20 € net/kg
	Produits inconnus et non identifiables	2,50 € net/kg
	Produits divers de laboratoire	5,00 € net/kg
	Emballages souillés	1,05 € net/kg
	Filtres à huiles et à gasoil tous véhicules	0,40 € net/unité
	Pneus véhicules légers et motos souillés	2,40 € net/unité
	Pneus Poids lourds et agraires	40,00 € net/unité
	Huiles minérales usagées	0,20 € net/litre

PARTICULIERS COMMUNES / CA2B	DECHETS DANGEREUX	Tarifs 2021
	Amiante liée si dépôt > à 90 kg par apport (facturation dès le 1 ^{er} kg max 500 kg/apport) <i>Service réservé uniquement sur la déchetterie de Bressuire</i>	0,17 € net/kg
Amiante liée Forfait de dépôt de 1 à 90 kg par apport <i>Service réservé uniquement sur la déchetterie de Bressuire</i>	15,30 € net/apport	

Le conseil communautaire est invité à approuver les tarifs ci-dessus à compter du 1^{er} Janvier 2021, pour les apports en déchetterie de professionnels et de l'amiante liée pour les particuliers, les services de la CA2B et les communes adhérentes.

Après en avoir délibéré, **le conseil à l'unanimité,**

ADOpte cette délibération,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
Le..... 2.2. DEC. 2020.....
et publication ou notification
du..... 2.2. DEC. 2020.....

Mathieu LEGAY
Président
Directeur Général Adjoint



Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Pierre-Yves MAROLLEAU,